

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE
AU
CAMEROUN**

18 MAI 2006

OBJET : Additifs pneumatiques PREMIUM-SEAL

Cher Monsieur HARTL,

J'ai été vivement intéressé par le nouveau produit « additifs pneumatiques PREMIUM-SEAL » que votre Société a mis sur le marché international, contre les accidents de la circulation dûs aux mauvais états des pneumatiques.

Comme vous le savez, les accidents de la circulation constituent un véritable frein au développement des Etats en développement en général et de mon pays, la Côte d'Ivoire en particulier, avec sa cohorte de pertes en vies humaines et de dommages matériels collatéraux.

C'est pour tester votre produit dans l'un des parcs automobiles d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, que j'ai l'honneur de vous demander de me faire connaître, à votre plus proche convenance tous les avantages additionnels que présente PREMIUM-SEAL.

Les résultats positifs de ce test, pourraient alors inciter les Autorités de la République de Côte d'Ivoire à recommander l'utilisation PREMIUM-SEAL, dans le cadre de la lutte contre les accidents de la circulation.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. HARTL
PREMIUM-SEAL
Zu Hd. Herm Eduard Hartl
RIESLINGWEG 23
74354 BESIGHEIM



L'Ambassadeur

Paul Ambohalé AYOMAN

GERMANY

